

Zeitschrift: Revue internationale d'apiculture
Herausgeber: Edouard Bertrand
Band: 11 (1889)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE INTERNATIONALE

D'APICULTURE

Adresser toutes les communications à M. Ed. Bertrand, Nyon, Suisse.

TOME XI

N° 4

AVRIL 1889

CAUSERIE

Comme l'année dernière, la végétation et les ruchées ont éprouvé en mars et avril, par suite du temps défavorable, quelque retard dans leur développement. Les plantes regagnent le temps perdu plus vite que les abeilles, aussi y aura-t-il peut-être profit à pratiquer largement la réunion des familles qui se montreront les moins populeuses au commencement de mai.

Nous entrons dans la période où l'accroissement des populations exige de fréquentes additions de rayons si l'on veut empêcher l'essaimage de se produire. Dans notre pays, les corps de ruches doivent être, vers le 15 ou le 20 mai, assez garnis d'abeilles pour que la pose d'un magasin soit immédiatement suivie de son occupation. Si le magasin placé se compose de sections, il convient de supprimer un ou deux rayons du corps de ruche, — en remettant une ou deux partitions, — afin de forcer les abeilles à entrer dans les sections.

Voici en abrégé la méthode d'essaimage artificiel recommandée en premier lieu dans le *Langstroth Revised* de MM. Dadant :

Quelques jours avant l'époque habituelle de la sortie des essaims naturels, c'est à dire lorsque les ruches sont déjà bien garnies d'abeilles, on prélève toutes les abeilles d'une forte colonie, A, et on les met dans une nouvelle ruche à la place de la dite colonie. Celle-ci est elle-même mise à la place d'une autre bonne ruchée, B, qui est transportée dans un autre endroit.

Dans une ruche à rayons fixes, le prélèvement des abeilles se fait au moyen du tapotement. Dans une ruche à cadres, on prend d'abord le rayon portant la reine et on le place tel quel dans la nouvelle ruche avec des cadres amorcés ou garnis de cire gaufrée. Les abeilles des autres rayons sont brossées sur un drap devant la nouvelle ruche, ou secouées lorsque les rayons ne contiennent pas trop de miel fraîchement récolté.

Les rayons débarrassés des abeilles sont immédiatement rendus à la souche, mais il ne sera que bon de donner à l'essaim un rayon de miel.

Deux colonies participent ainsi à la formation d'un essaim. La souche A, qui reçoit les butineuses de la ruche B dont elle a pris la place, reste très forte; on diminuera les chances qu'elle court de jeter un essaim à l'éclosion de sa première reine, en raison de la quantité de couvain qu'on lui prendra lors du prélèvement de ses abeilles pour l'ajouter à l'essaim formé. La ruche B ne perd que des butineuses et se refait promptement.

Une autre méthode est décrite comme suit :

« Si l'on désire faire un grand nombre d'essaims et que les ruches soient fortes en abeilles en train d'éclore, on ne secoue qu'un petit nombre de rayons devant la nouvelle ruche qui a reçu la reine; et la souche avec les jeunes abeilles qu'elle conserve est mise à une place vide.

De cette façon, on tire un essaim de chaque ruche consacrée à la multiplication et bien que les colonies ainsi divisées ne soient pas aussi fortes que lorsque deux ruches contribuent à former un essaim, cependant, dans les saisons et localités ordinaires, elles deviennent assez fortes pour tous les besoins, longtemps avant la fin de la saison, surtout si l'on a introduit des reines dans les colonies rendues orphelines et si l'on emploie des cadres entièrement garnis de cire gaufrée. Si la souche n'a pas été pourvue d'une reine, elle ne pourra de longtemps donner un nouvel essaim sans être considérablement affaiblie. »

La jeune Société de l'Est (de France) est en train de prendre un grand développement, car le nombre de ses membres dépasse déjà la centaine. A son assemblée du 14 février, il y a eu d'intéressantes communications tout à fait adaptées à l'auditoire, composé en majeure partie de personnes auxquelles les nouvelles méthodes et même l'histoire naturelle des abeilles ne sont pas encore bien familières.

Le président, M. le chanoine Martin, s'est livré à l'examen de quelques points principaux de la science apicole. Il a traité le sujet *ab ovo*, en prenant l'abeille dès l'œuf, pour la suivre dans ses métamorphoses jusqu'à l'état parfait, en décrivant le rôle et les fonctions de la reine, des ouvrières et des mâles. Chemin faisant, il a discuté certains points sur lesquels les apiculteurs ne sont pas encore tous d'accord, comme par exemple l'âge auquel les ouvrières deviennent aptes à construire des rayons, la quantité de miel employée par elles pour produire la cire, la cause qui produit les ouvrières pondeuses, etc.

M. du Chatelle, le vice-président, a traité les sujets suivants: passage du système des ruches fixes au système mobile, formation du ma-

gasin et emploi de l'extracteur (1), organisation des sections et des syndicats locaux.

Nous sommes prié d'insérer la réclamation suivante :

M. Nougier (*Revue* 1888, p. 241) et M. Trouillet (*Revue* 1889, p. 13) se plaignent de ce que je n'ai pas répondu à leurs lettres. Cela est inexact : j'ai répondu au premier le 10 septembre (n° 589, page 329 de mon copie-de-lettres) et au second le 15 septembre (n° 615, page 338).

Si je n'ai pas envoyé à ces messieurs les abeilles demandées, c'est que la commande n'était pas accompagnée du montant, conformément à la condition 5° de mon annonce.

Castel San Pietro, 10 avril 1889.

LUCIA PAGLIA.

Les deux réponses peuvent avoir été écrites et copiées, mais cela ne prouve pas qu'elles soient arrivées à destination.

Voici une autre lettre que nous reproduisons sans en être sollicité :

Les abeilles dont je vous avais parlé sont arrivées ; ce sont dix grandes ruches en paille qui, transvasées, m'ont fait chacune quatre grands cadres Dadant garnis d'abeilles, de couvain et de nourriture. Déjà l'année dernière, j'avais reçu du même M. Maurice Bellot une trentaine de beaux essaims à des prix tout à fait raisonnables et qui sont arrivés en parfait état. Aussi ne puis-je que féliciter chaudement M. Bellot pour sa manière consciencieuse de servir les commandes, etc.

Genollier, 12 avril 1889.

L. SAUTTER.

Plusieurs abonnés nous demandent l'indication des nouveaux remèdes contre la loque ; nous ne répondrons qu'à ceux qui auront envoyé des spécimens de la maladie à M. le Dr Lortet, comme nous l'avons sollicité.

A propos de ce fléau, on nous écrit de la Haute-Garonne :

La loque continue ses ravages dans nos environs. Plusieurs ruchers fixistes ont été anéantis. Les mobilistes en souffrent assez et dans presque tous les cas ce sont les Italiennes qui ont apporté la maladie en pillant des ruches vulgaires affaiblies ou ruinées entièrement par la loque.

A la demande du Comité de la Section Genevoise d'Apiculture, M. le Dr A. Hénon donnera à Troinex, dimanche 19 mai, à 2 heures, une conférence publique et gratuite sur les plantes mellifères. Le choix du sujet et la compétence bien connue du Dr Hénon attireront certainement beaucoup de monde.

Plusieurs communications et rapports n'ayant pu trouver place dans ce numéro, paraîtront dans un supplément le 15 mai, avec la solution du problème des mésanges.

La 3^{me} édition de notre traité tire à sa fin et la 4^{me} ne sera prête

(1) Les membres trouveront chez M. Gérard, quincaillier, rue St-Georges, Nancy, tous les ustensiles d'apiculture, ainsi que des ruches et de la cire gaufrée.

qu'à la fin de mai ; prière aux personnes dont les demandes ne seraient pas satisfaites de suite de ne pas en conclure que ce soit notre habitude de manquer de Conduite — pardon du mauvais calembour.

L'INTELLIGENCE DES ANIMAUX

Dans le numéro de février, page 36, M. Carnoye exprime l'opinion que M. Pouchet s'est trompé en écrivant que les hirondelles ont changé la forme de leur nid, qu'il n'a probablement pas remarqué qu'il y a en France deux sortes d'hirondelles. Or non seulement M. Pouchet, qui était un naturaliste, n'a pu se tromper, mais pour s'assurer du fait il a détruit quelques nids à entrées rondes qui ont été reconstruits à entrées longues et certainement par les mêmes hirondelles, car ces oiseaux n'abandonnent pas facilement la place qu'ils savent retrouver à leur retour des contrées chaudes au printemps.

J'ai souvent, dans ma jeunesse, visité une auberge de Baigneux-les Juifs, Côte-d'Or. Il y avait, dans une des chambres destinées aux souliers, toute une colonie d'hirondelles qui faisaient leurs nids contre la poutre principale qui traversait la chambre. Un des carreaux de cette chambre ayant été cassé, un couple de ces oiseaux y était entré et, comme on ne visitait pas souvent cette chambre, quand la bonne M^{me} Gallimard l'aperçut, elle n'eut pas le courage de troubler le jeune ménage et résolut d'attendre, pour s'en débarrasser en remettant la vitre, jusqu'après son départ d'automne.

Quand le printemps revint, ce ne fut pas seulement une paire d'hirondelles qui vint frapper à la vitre, mais deux ou trois. La mère Gallimard tint bon pour un jour ou deux, puis la pitié les saisit tous deux, le mari et la femme, et le vieux enleva le carreau.

J'ai été réveillé bien des fois au point du jour, dans mon lit placé dans une chambre à côté, par les gazouillements de ces oiseaux dont le nombre augmentait chaque année ; la bonne mère Gallimard bougonnait bien d'avoir à nettoyer le milieu de la chambre chaque jour, mais c'était du ton d'une bonne mère lavant son petiot.

Non seulement il faut aux hirondelles beaucoup d'intelligence pour construire des nids aussi bien faits, mais elles ont aussi, comme beaucoup d'autres animaux, la faculté d'observation. L'une d'elles ayant eu l'idée de perfectionner son nid, les autres ont jugé que l'idée était bonne et l'ont imitée.

J'ai déjà raconté, peut-être dans la *Revue*, qu'une jument ayant re-

marqué que, pour ouvrir la porte de l'écurie, nous tirions une cheville piquée en demi-travers, sut très bien nous imiter, en la tirant avec ses dents, et ouvrir la porte avec ses lèvres quand elle voulait entrer.

J'ai vu une vache passer une de ses cornes entre les barreaux d'une porte à claire-voie pour lever un petit crochet de fer placé à l'intérieur ; puis se reculer pour ouvrir la porte, par laquelle sa camarade entraînait la première.

Les animaux, ici, sont libres sur les chemins, toutes les propriétés étant closes. Une des vaches de nos voisins avait trouvé le moyen d'ouvrir les barrières, en les soulevant avec ses cornes et les faisant glisser en les poussant ; le troupeau attendait et suivait. Après des plaintes nombreuses venues du voisinage, son propriétaire, l'hiver dernier, se décida à regret à la vendre, car c'était une bonne laitière. Nous espérions être débarrassés de cet ennui, quand le premier jour de ce printemps qu'il mit ses vaches sur le chemin, avant-hier, je les vis près de notre barrière ; une vache blanche l'ouvrit, comme la rouge qui a été vendue le faisait d'habitude. Elle fut un peu plus maladroite, n'ouvrit pas aussi large ; mais elle avait remarqué comment l'autre s'y prenait et l'imitait à six mois d'intervalle.

J'ai raconté aussi, je crois, qu'un jour je mis au-dessus d'une ruche, dont j'avais enlevé la reine, un étui contenant une jeune reine italienne que j'avais élevée en ruchette. C'était à l'arrière-saison. En attendant que les abeilles de la ruche fussent habituées à mon Italienne, je donnai les abeilles orphelines à une autre colonie et mis la ruchette à l'abri. Il y a longtemps de cela ; j'étudiais alors l'introduction des reines ; aussi, désirant voir comment ma reine serait accueillie, j'ouvris sa cage et la penchai sur les cadres. La reine n'entra pas, mais s'envola. Je m'empressai de refermer la ruche et de courir à l'endroit où avait été la ruchette. La reine volait alentour, la cherchant. Après avoir essayé en vain de la prendre au vol, je courus chercher la ruchette, pensant que si elle y entraînait, je la prendrais aisément ; à mon retour la reine n'était plus là. Je la retrouvai devant l'entrée de la ruche où j'avais tenté de l'introduire, les gardiennes la caressaient. Evidemment ne trouvant plus la ruchette, elle avait réfléchi et conclu qu'il fallait retourner à la ruche où elle avait été emprisonnée.

On ne peut pas dire, après ces faits, que les animaux n'ont pas une certaine dose d'intelligence et d'esprit d'imitation, surtout en ce qui peut les aider ou améliorer leur condition.

Ch. DADANT.

LA VITALITÉ DES BACILLES DE LA LOQUE

Personne n'a été aussi bien que nous en position de reconnaître si les bacilles de la loque peuvent résister à la chaleur.

Depuis que nous avons commencé à fabriquer des rayons gaufrés, nous avons employé des centaines de mille livres de cire, ramassées sur toute la surface des Etats-Unis, de la Floride à la Californie, du Minnesota à la Louisiane. Cette cire nous arrive telle qu'elle a été livrée par les apiculteurs aux coquetiers qui parcourent les campagnes et la vendent aux marchands de chiffons, de ferraille, etc., qui nous la revendent en lots plus ou moins gros. Elle est en pains de toutes grosseurs et de toutes couleurs. Il y en a qui est brûlée, d'autre qui à peine fondue est encore gluante de miel. Quoique la loque soit peu répandue aux Etats-Unis, il est cependant certain qu'une partie de cette cire doit provenir de débris de ruches loqueuses. Quand nos abeilles ne trouvent rien à récolter, elles visitent notre magasin de cire brute, qui est arrangé de manière à ce qu'elles puissent en sortir aisément. Car, ne pouvant absolument les empêcher d'entrer, nous en laisserions périr un trop grand nombre sans cette précaution. J'avouerai que, dans le commencement, je n'étais pas sans crainte. Eh bien ! nous n'avons jamais vu une larve loqueuse. Par conséquent, une température suffisante pour fondre la cire doit tuer les bacilles de la loque. Ce fait n'a rien d'étonnant, quand on sait qu'une température de 60° C. suffit pour tuer dans le vin le ferment du vinaigre, comme l'usage des œnothermes le prouve. On peut donc sans crainte nourrir avec du miel loqueur, si on a pris la précaution de le faire bouillir. Et, quoi qu'en dise le président d'une société française d'apiculture (1), quand même il resterait à ce miel une odeur imperceptible à nos sens grossiers, la substance corrompue des animalcules tués par la chaleur ne pourrait pas plus produire la loque qu'une écrevisse qu'on a fait bouillir ne pourrait revivre et se propager, si on la reportait au ruisseau d'où elle a été pêchée.

Ch. DADANT.

LE RÉDACTEUR DE L'APICOLTORE DE MILAN

ET M. CH. DADANT

M. Ch. Dadant s'est livré contre moi, dans le numéro deux de la *Revue*, à de vives attaques, motivées, *en apparence*, par une note de

(1) *L'Abeille bourguignonne*, n° 3, page 34.

ma main dans l'*Apicoltore* ; cette note concernait M. Doolittle qui en parlant dans les *Gleanings* du transport de larves d'ouvrières dans des cellules royales avait laissé supposer que cette invention était la sienne. Je saisis tout d'abord l'occasion que me fournit M. Dadant de rectifier une erreur que j'ai commise involontairement. Dans ma note je revendiquais la paternité de l'idée pour le rédacteur de la *Hessische Biene*, M. P.-C. Weygandt, mais je sais maintenant que l'honneur en revient à l'apiculteur américain Davis, de Delhi, qui la fit connaître dans les *Gleanings* de 1874, tandis que Weygandt n'en a parlé qu'en 1879, à Prague, au Congrès des apiculteurs autrichiens-hongrois.

L'invention du cadre fermé, poursuit M. Dadant, appartient non au Baron de Berlepsch, mais à M. Langstroth qui l'a annoncée dans la même année 1853, mais au moins six mois avant Berlepsch. Très bien. Je puis cependant répondre à M. Dadant que si l'on raisonne de cette façon, elle n'appartient ni à l'un ni à l'autre, mais bien au Hongrois Szarka, comme le prouve son petit livre, imprimé à Klausenburg en 1844, lequel en donne la figure. En outre, les Russes diront que Prokopowicz récoltait du miel en rayons dans des cadres dès 1812, et qui sait combien d'autres inventeurs on ne découvrirait pas si on voulait faire des recherches. M. Dadant aurait-il la bonté de me dire qui de ceux-ci ne l'a pas inventé ce cadre si contesté ?

L'invention des feuilles de cire gaufrée par Mehring est attribuée par quelques-uns à Kretschmer, qui l'aurait réalisée déjà en 1843 ; quant à l'inventeur du purificateur à cire solaire, aucun journal américain ne l'a nommé, bien que tous aient parlé de la chose. Mon rigide censeur lui-même, M. Dadant, dans la nouvelle édition du livre de Langstroth révisée par lui, en parle en ces termes : « Avec l'extracteur solaire on obtient la meilleure cire et dans les pays où la chaleur du soleil a suffisamment d'action, il détrônera tout autre appareil » ; mais il se garde bien de rendre à César ce qui appartient à César et à l'Italien Leandri l'honneur d'avoir fait cette très importante découverte. (1) Et il me semble que cet exemple suffit ; du reste ces discussions sur les inventions ont toujours été et seront toujours *querelles d'Allemands*.

(1) Debeauvoys avait inventé un appareil pour couler le miel au soleil, qui servait également à fondre la cire. Il est de même forme que la *sceratrice* Leandri, les rayons sont placés sous la vitre inclinée sur une toile tendue. Nous nous le sommes fait montrer au Conservatoire des Arts et Métiers, où il se trouve depuis 1855, à ce que nous a dit le directeur. Un appareil du même modèle était employé il y a sept ans par l'apiculteur du Jardin d'Acclimation du Bois de Boulogne, où nous l'avons vu. Leandri n'a fait connaître la *sceratrice* qu'en 1881, à Milan.

Réd.

M. Dadant attribue mon excitation, comme il dit, contre les Américains aux ennuis probables causés par certaines lettres qui me seraient adressées, à ce qu'il suppose, et qui seraient du genre de celle qu'il a reçue d'un apiculteur italien.

Une fleur ne fait pas un bouquet; mais si M. Dadant se contente de si peu, à sa lettre qui affirme la supériorité de la ruche américaine, je puis opposer ce qu'en dit un de ses compatriotes dans le *Bulletin de l'Aube*, janvier-février 1889, p. 6 : « Il est des gens qui vont dire : si ces apiculteurs transfuges (mobilistes devenus fixistes) ont eu des déboires dans le mobilisme, c'est parce qu'ils ne se sont pas servis de la ruche américaine perfectionnée. Nous leur répondrons : ce que les Américains ont de meilleur en fait de ruche perfectionnée, c'est leur miellée abondante. » Et celui qui dit cela est un professeur d'apiculture.

Vient ensuite dans l'article de M. Dadant l'accusation de partialité, lancée contre la rédaction de l'*Apicoltore*, parce qu'elle n'a reproduit que quatre des dix-huit réponses faites par des apiculteurs américains à la question des *Gleanings* : Que faut-il préférer des bâtisses chaudes ou froides ? Je repousse l'accusation en ce qui me concerne. Les extraits des journaux étrangers, à l'exception de ceux d'Allemagne, sont dus à l'obligeance du docteur Angelo Dubini, principal collaborateur de notre journal. La rédaction, qui n'a pas encore vu ne serait-ce que la couverture d'un journal américain, ne fait qu'insérer ce qui lui est transmis et M. Dadant le sait fort bien, puisque tout article du Dr Dubini est signé de lui ; en chaud partisan qu'il est de l'apiculture américaine, il aurait été le premier à protester si son manuscrit avait été tronqué ou modifié.

Il en est de même de l'autre accusation gratuite à propos de la préférence de Doolittle, pour le cadre petit et carré de Gallup comparé au cadre bas et allongé de Langstroth, que l'*Apicoltore* a mentionnée sans y joindre la réponse qu'y a faite Root. Quant à la note ajoutée au bas de la page par la rédaction : « Nous prions nos lecteurs de prendre acte de cette déclaration du célèbre maître américain, qui constate que le cadre *long et bas* n'est pas le meilleur des cadres possible », elle se rapportait à la position et non à la grandeur du cadre. Nous employons dans le nid à couvain des cadres doubles, cinq habituellement, avec des simples pour le reste, et nos cadres doubles (hauteur 42 et largeur 27 1/2 cm., en dehors) sont d'une capacité supérieure à celle des cadres Langstroth. La différence existe seulement en ce que le Langstroth s'étend dans le sens horizontal et le nôtre dans le sens

vertical. La note susdite voulait dire : nous n'admettons pas que le cadre Langstroth soit meilleur que le nôtre par la seule raison qu'il se prolonge longitudinalement, vu que nos rayons allongés en hauteur offrent à la reine la même facilité de donner de l'extension au couvain. De plus ils nous procurent cet avantage que la reine y commence la ponte plus vite, parce que toute la chaleur produite par la famille se concentre et se maintient en haut dans notre ruche verticale, tandis que dans l'américaine basse et longue elle se perd vers les extrémités. Que le cadre étroit horizontalement retarde et diminue la ponte, comme le dit Root, cela peut être vrai pour le petit cadre Gallup, mais ce n'est pas du tout le cas pour un cadre haut comme le nôtre. Puis, il est notoire que le cadre Langstroth devient meurtrier pour les abeilles en hiver. Le même M. Dadant, qui rompt maintenant une lance en sa faveur, l'a admis. Dans l'*American Bee Journal* de 1879, p. 412, il dit : « The trouble with the Langstroth hive is it is too shallow ; the bees starve because the honey gives out above them and bees can't reach it sideways on account of the cold... I think the Langstroth hive is especially adopted to cellar wintering » ; ce qui signifie « que le mal dans le cadre Langstroth vient de ce qu'il est trop bas ; les abeilles périssent parce que le miel au-dessus d'elles vient à manquer et qu'elles ne peuvent atteindre celui qui est sur les côtés à cause du froid ». (1) Toutes les ruches à la cave. Voilà le mot d'ordre aujourd'hui aux Etats-Unis ; il est surprenant de voir combien de pertes de colonies les journaux ont enregistrées ; dans les hivers de 1878-79 et 1880-81, par exemple, elles atteignaient de 60 à 90 %. (2)

Que M. Doolittle, cité par moi comme une autorité en matière d'apiculture, passe pour tel des deux côtés de l'Océan, cela est universellement connu ; Root lui-même, comme l'affirme M. Dadant, lui a payé 500 fr., seulement pour avoir de lui une critique de son A B C. M. Dadant lui effeuille ses lauriers, le traite de visionnaire et pis que cela — un malin dirait : de conteur de sornettes. — Et à propos de cette critique il s'écrie : « Deux de ces critiques, les nos 52 et 53, ont rapport aux ruches en question, mais Doolittle, quoique ayant déjà fait connaître

(1) La citation n'est pas de M. Dadant, mais de son fils, C.-P. Dadant. La phrase citée fait suite à un compte-rendu d'hivernage ; voici celle qui la précède : « Nous employons 60 à 70 ruches américaines (cadres $30\frac{1}{2} \times 30\frac{1}{2}$ cm., Réd.), 300 à 400 ruches Quinby et quelques Langstroth. Nous avons perdu 10 % dans les Langstroth, une ou deux colonies dans les Américaines et très peu dans les Quinby. »
Réd.

(2) Il faudrait ajouter que là-bas le thermomètre descend tous les hivers à — 30° et — 35° C., comme chez M. Dadant, par exemple.
Réd.

sa préférence pour la Gallup, ne dit rien dans sa critique de la prétendue supériorité dont il parle maintenant. C'était le cas cependant, l'occasion était belle ; mais la démonstration de Root était trop solide pour qu'il essayât de la démolir. » Hé bien, il paraît que M. Dadant a eu la berlue en lisant cette critique, car Doolittle dit : « The Gallup frame is the best proportioned frame of any, all things considered. So think I. » — « Le cadre Gallup est le mieux proportionné de tous, si l'on considère toutes choses, telle est mon opinion. » Il me semble que comme critique payé au poids de l'or par l'auteur, il en a même trop dit. Du reste, tout cela ne me regarde pas.

Ce que je tiens à dire, c'est que M. Dadant, lecteur assidu de l'*Apicoltore*, sait fort bien que je n'ai jamais méconnu les mérites réels de la ruche américaine. Aussi, me permettra-t-il de faire observer que les conclusions auxquelles il est arrivé ne sont pas exactes et que c'est à tort qu'il accuse la rédaction de tendances anti-américaines. Ce ne sont pas les Américains qui veulent à tout prix nous convertir ; ils sont encore eux-mêmes à la recherche de la ruche parfaite. C'est M. Dadant qui, depuis vingt ans, fait résonner à nos oreilles son lugubre : « *equidem censeo Carthaginem esse delendam !* »

Les deux glanures incriminées, M. Dadant les a cherchées avec une lanterne parmi des milliers d'extraits de journaux, américains principalement, reproduits dans les volumes de l'*Apicoltore*. J'ose affirmer qu'aucun autre journal apicole d'Europe, à l'exception peut-être des anglais, ne suit avec autant d'intérêt les manifestations de la science apicole en général et en particulier de celle d'Amérique, et ne porte à la connaissance de ses lecteurs une plus riche moisson de nouvelles que le journal de Milan. Tous les faits nouveaux, ou les confirmations de faits restés douteux, le Dr Dubini les recueille et les publie dans ses colonnes avec un soin infatigable. Mais de même que les journaux américains s'occupent avant tout de la ruche américaine, l'*Apicoltore* s'occupe en première ligne de la ruche italienne. Et si jamais l'on pouvait faire un reproche à l'organe de l'Association centrale, ce serait d'avoir favorisé davantage l'apiculture, considérée comme industrie, celle qui a presque atteint aujourd'hui le plus haut point de la perfection, plutôt que la culture simple, facile, principalement à la portée des gens de la campagne, qu'elle s'était avant tout donné pour tâche de répandre et de divulguer et qui seule pourra devenir réellement utile au pays.

A. de RAUSCHENFELS.



OBSERVATIONS SUR L'HIVERNAGE DES RUCHES EN PAVILLON SUPÉRIORITÉ DES GRANDS CADRES

Cher monsieur,

J'ai fait ma première visite à Givrins, le 31 mars. Sur 40 colonies, 3 étaient orphelines et 1 bourdonneuse. Les 36 restantes couvraient, une fois resserrées, ce que je fais chaque printemps, de 3 à 7 cadres.

Les colonies logées dans des ruches en plein vent ont, cet hiver, plus consommé que celles du rucher. Dans le rucher même, elles se sont différemment comportées. Vous savez que les quatre angles de mon abeiller correspondent aux quatre points cardinaux; il y a donc : une face N.-E. (bise), avec 7 ruches, dont 1 simple; une face S.-E. (levant), avec 10 ruches, dont 4 simples; une face S.-O., avec 7 ruches, dont 1 simple, et une N.-O., abritée par la forêt, avec 11 ruches, dont 5 simples. (1)

Les populations sont en moyenne les mêmes, quelle que soit l'orientation du trou-de-vol; si je devais faire une distinction, c'est le côté bise que je choisirais pour le plus peuplé. Mais, tandis que les ruches de la face S.-O. avaient du couvain dans 3, 4 et une 5 cadres, celles de la face de bise n'avaient que quelques œufs et 3 (sur 7) rien du tout. Ce n'est que le 5 avril que les reines de ces colonies se sont mises à pondre. Ces colonies se trouvaient donc, le 31 mars, dans le même état qu'elles auraient présenté si elles avaient hiverné 4 à 500 mètres plus haut, pendant que celles exposées au midi avaient le développement des ruches hivernées au bord du lac. Les colonies bisées ont moins consommé que celles chauffées par le soleil (S.-O). Celles des faces S.-E. et N.-O., pour la consommation et le couvain, tiennent le milieu entre les deux précédentes. Le couvain se développe donc plus tôt lorsque le trou-de-vol est tourné au S.-O. Ce développement hâtif est-il un bien? — Je ne voudrais pas l'affirmer. J'ai souvent observé, M. Fusay l'a observé avant moi, que des colonies peuplées dont les reines se mettent tardivement à pondre au printemps, sont précisément celles qui produisent le plus. En sera-t-il de même lorsque le retard de la ponte est dû, partiellement du moins, à la direction du trou-de-vol? Je le saurai en juin.

Au 31 mars, aucune ruche jumelle n'avait de couvain dans le cadre rapproché de la paroi mitoyenne, mais depuis lors les reines ont constamment étendu leur ponte de ce côté de préférence à l'autre. Aujourd'hui la plupart des cadres mitoyens ont du couvain.

(1) Les autres ruches sont accouplées deux par deux.

De ma visite de ce printemps, je conclus :

1° Que les colonies populeuses et bien approvisionnées hivernent très bien, quelle que soit la direction du trou-de-vol ;

2° Que les ruches jumelles, de même que le trou-de-vol tourné au midi, favorisent la repopulation des ruches faibles ayant des reines fécondes ;

3° Que la différence de rapport entre un rucher fermé et un rucher en plein vent n'est pas assez considérable pour qu'il y ait bénéfice, si l'emplacement choisi est contigu à l'habitation de l'apiculteur, à faire une construction spéciale pour loger les ruches.

Deux ans d'expériences ne suffisent pas pour conclure définitivement.

Dans la *Revue* de mars, M. Borel conclut, après une expérience de 3 ans, que ses reines pondent autant et même plus dans les cadres de 8 dcm. carrés que dans ceux de 12 dcm. Votre métayer et élève a de la peine à admettre cet arrêt de M. Borel. Pendant l'hiver 1878-79, j'avais fait construire, sur la recommandation d'un apiculteur d'un village voisin, des ruches Jarrié. Chaque ruche renfermait 14 cadres. J'avais déjà transvasé quelques ruches en paille, lorsque je lus, dans votre *Revue*, un article de M. Dadant sur sa ruche. Je fus enthousiasmé. Je commandai immédiatement des Dadant et transvasai une seconde fois. Mon ami, Marc Treboux, bon cordonnier et bon apiculteur, me racheta mes Jarrié et les peupla. Plus tard, il construisit des Layens qu'il peupla également. Il fit aussi des hausses pour ses Jarrié.

Chaque année, au printemps, je lui demande des nouvelles de ses ruches (son rucher est à La Cézille). Il me répond invariablement : « Mes Layens sont plus populeuses, décidément les reines pondent davantage dans les grands cadres. » Puis après la récolte, quand je le questionne de nouveau : « On me donnerait maintenant des Jarrié pour les peupler que je les refuserais. Mes Layens produisent presque le double. »

M'est avis qu'il a raison.

Nous sommes encore plongés dans la neige.

Je vous prie, cher monsieur, d'agréer mes bien respectueuses salutations.

St-Cergues, 18 avril 1889.

C. AUBERSON.

L'APICULTURE DANS LE DAUPHINÉ (1)

J'ai fait, il y a quelques mois, un voyage dans le Dauphiné. Je n'avais pas d'autre but que de me reposer de travaux prolongés, aussi la grande route fut-elle suivie beaucoup plus que la voie ferrée. Pour donner de l'intérêt au voyage, j'avais fait un plan et des projets d'étude de toutes sortes, entre autres d'apiculture.

Fidèle à mon programme, je m'arrêtais souvent dans les villages pour visiter les ruchers, j'écoutais les cultivateurs qui voulaient bien m'exposer leur manière de pratiquer, en un mot je fis, de la façon la plus agréable, une véritable enquête sur l'état actuel de l'apiculture dans le Dauphiné.

Aux alentours de Grenoble il y a quelques ruchers assez prospères, mais le pays ne m'a pas semblé, à beaucoup près, aussi propice que le canton de Genève, ou que le canton de Vaud. De très hautes montagnes entourent la ville et forment un immense cirque ; le climat est mauvais, en ce sens que les variations de température y sont extrêmes et brusques, enfin les belles prairies et les champs d'esparcette m'ont semblé rares.

De Grenoble à Luz-la-Croix-Haute, il y a de nombreux ruchers en paille. Les récoltes varient considérablement d'un endroit à un autre, mais les plus belles sont, à mon avis, au-dessous de ce qu'on pourrait obtenir avec plus de soins. En effet, les abeilles sont considérées comme un accessoire du dernier ordre ; on ne s'en inquiète jamais, sinon pour enlever les paniers après avoir étouffé leurs habitants. Les essaims, qu'on recueille, quand on les voit sortir, sont chargés de fournir la récolte de l'année suivante. Dans plusieurs endroits, on m'a avoué que deux années pouvaient se passer sans fournir de récolte, mais c'était évidemment par la faute des apiculteurs, car j'ai toujours trouvé, dans les mêmes villages, des possesseurs d'abeilles qui, plus intelligents et plus soigneux sans doute, faisaient des récoltes passables, malgré l'apparence peu favorable du pays. Dans le trajet de Grenoble à Luz-la-Croix-Haute, Col de Luz, Gorges du Gaz, Châtillon, Die, Sainte-Croix, Omblèze et retour par Saint-Julien, Sainte-Croix à Valence, Valence à Pont-en-Royans, les Goulets, etc., la route ou les chemins étant constamment suivis, j'ai visité environ 75 ruchers, mais je n'ai pas vu une seule ruche à cadres mobiles. Cela ne veut pas dire qu'il n'y en a pas,

(1) Il est bien entendu qu'il ne s'agit que de la partie du Dauphiné que j'ai parcourue et je fais des réserves à propos de Valence, où je n'ai pas séjourné assez longtemps.

mais dans nos pays, si on faisait un parcours aussi considérable (environ 400 kilomètres), en s'inquiétant aussi souvent que je le faisais des ruchers du pays, on aurait beaucoup de peine à compter les Dadant et les Layens, sans parler des inventions de quelques menuisiers amateurs qui propagent des modèles portant leurs noms. Près de Valence, j'ai vu un joli rucher, mais composé de ruches en paille et de quelques caisses carrées, relativement grandes, dont les rayons soi-disant mobiles étaient soudés les uns aux autres et bâtis en travers des cadres. Le propriétaire doublait la ruche par superposition, au moment de la récolte, et faisait, m'a-t-il dit, 25 livres par ruche dans les bonnes années.

J'ai goûté beaucoup de miels. On est difficile quand on est habitué au miel d'esparcette si fin, si délicat et si beau à voir, aussi ne s'étonnera-t-on pas que j'aie trouvé généralement détestables les produits qui m'ont été présentés. Entre notre miel pur obtenu par l'extracteur et la bouillie qu'on m'a offerte à Luz, il n'y a de rapport que le nom, la chose est tout autre.

A Omblèze et dans les vallées voisines, on ne récolte guère que du miel de buis. C'est un miel rouge, assez épais, amer, et dont on se fatigue très vite. Les ruches en paille y sont inconnues, je n'en ai pas vu une seule. Les abeilles sont logées dans des troncs d'arbres évidés, de la hauteur de 90 cm. en moyenne, et 35 à 40 cm. de diamètre. On ne s'inquiète jamais des abeilles et elles essaient très peu. On fait la récolte, devinez quand ? Vous ne devineriez pas ! On fait la récolte en janvier et on choisit le jour le plus froid. On n'étouffe donc jamais les abeilles, et, du reste, il faut bien les laisser vivre puisque les essaims font défaut. Il y a là un tel désaccord avec ce que nous savons et ce que nous faisons, que j'ai été amené à réfléchir sur ces procédés bizarres. Les paysans ne m'ont donné aucune autre raison de leur façon d'agir que l'habitude de faire ainsi. Les meilleures fermes de ce pays isolé, mal cultivé et ruiné par le phylloxéra, ne sont pas riches. Elles possèdent un ou deux troncs qu'on place dans le potager ou derrière la maison. Cela rapporte peu, le miel est mauvais, on n'entend rien à cette culture spéciale, mais on continue, par habitude, en faisant strictement ce qu'on a vu faire par ses parents. Mais enfin, ces notions, si fausses soient-elles, proviennent certainement d'expériences, elles sont le fruit d'observations, car on ne peut pas supposer un choix sans que la réflexion l'ait précédé.

A force de questionner, j'ai appris que la récolte principale des abeilles se faisait tout de suite après leur réveil d'hiver. Tandis que nos

butineuses profitent des beaux jours pour se vider, les leurs vont se gorger de miel aux fleurs des buis. Evidemment l'inconvénient qui résulterait chez nous de leur mode de récolter, n'existe pas pour eux. Leurs abeilles trouvent tout de suite, dans les buissons, la nourriture stimulante que nous devons leur distribuer et leur couvain ne souffre pas de cette récolte apparemment ridicule. Mais pourquoi choisir un jour froid ? Parce que n'enfumant pas les abeilles, c'est le moyen de les trouver engourdies et par conséquent inoffensives. Ce serait bien curieux, n'est-ce pas, de placer quelques Layens dans le pays d'Omblèze et de voir ce qu'on obtiendrait en faisant tout le contraire de ce que font les malins du pays. Mais je frémis à la pensée de récolter 500 kilos de ce miel rouge, personne n'en voudrait acheter et je devrais le manger — ou le boire. A Omblèze, on ne se doute pas de l'hydromel, et je n'en ai pu goûter nulle part dans mon voyage. J'avais cependant un vif désir de comparer quelques hydromels.

Qui sait ! Le miel de blé noir fait une boisson très agréable, pourquoi le miel de buis n'en donnerait-il pas une autre, avec un fumet spécial, délicieux peut-être ?

J'ai donné la recette de l'hydromel à un paysan possesseur de quatre troncs. Confiant en lui-même, il a choisi le moment où j'étais à la promenade pour essayer. Ce n'était pas la saison. J'allai voir son mélange. Horreur ! Il avait fourré dans un tonneau le contenu d'une ruche entière et quelques pots de réserve, en tout 25 kilos de miel, de cire et de couvain ! Dieu sait ce que cela donnera d'ici un an. Non, je n'oserai jamais retourner dans ce pays-là, — mon pays cependant !

C.-J.

LA RUCHE JUELLE ET LE DOUBLEMENT DES COLONIES

C'est du briquet que jaillit la lumière. Je suis tout fier que mon article de janvier ait mérité ou du moins attiré l'attention de M. Dadant. Je ne suis pas de taille à discuter avec le grand maître ; il me permettra toutefois de revenir à la charge sans crainte et même avec l'espoir d'une seconde réponse, car c'est plaisir de lutter avec des armes courtoises, trempées dans le miel et non dans le venin des abeilles, comme cela est arrivé trop de fois à certains publicistes apicoles.

Toute question d'apiculture revient à une règle de trois composée, et pour la résoudre il faut mettre en ligne tous les facteurs ; sans quoi deux apiculteurs, ne tenant compte chacun que de l'un ou de l'autre

de ces facteurs, pourraient discuter indéfiniment sans pouvoir se rencontrer, tout en ayant raison de part et d'autre. Chaque combinaison a ses avantages et ses inconvénients ; il faut profiter des uns et remédier aux autres, en voyant de quel côté finalement penche la balance.

Augmenter la récolte par l'agglomération de deux fortes populations, c'est déjà un résultat reconnu de tous et qui n'est point à négliger. De plus c'est un avantage énorme quand on a, ou un voyage pressant, ou des occupations impérieuses, comme par exemple celle d'un prêtre dans le ministère, que de pouvoir être sûr de ne pas perdre d'essaims, sans être astreint à une vigilance continue de plusieurs semaines. Cela mérite d'être payé par quelques inconvénients, qu'il n'est pas défendu d'atténuer lorsqu'on le peut.

M. Dadant pose deux objections principales :

1^o La première est la perte possible de la reine en cas d'essaimage. On y remédie d'abord en employant les moyens connus de prévenir les essaims, surtout en laissant à la reine un grand espace pour sa ponte. Je n'imite point certains apiculteurs (allemands, je crois,) qui vont jusqu'à mettre la reine en cage, pour augmenter la récolte, en supprimant momentanément le couvain et utilisant ainsi pour le dehors un plus grand nombre de butineuses. Cette pratique a été reconnue viciieuse, en ce qu'elle violente la nature de la reine au moment où elle a besoin de pondre, et en ce qu'elle prive les abeilles d'un des excitants les plus puissants de leur activité, c'est à dire l'élevage d'une progéniture. Je laisse à la reine non plus 9 cadres sur 18, comme précédemment, mais 10 sur 20, ce qui donne au nid à couvain une capacité de 43 décimètres cubes, espace suffisant à des reines même très fécondes (les seules que je garde), d'autant plus que la distribution des différentes parties de la ruche fait que le nid à couvain n'est encombré, ni par l'apport journalier, qui se fait près de la porte d'entrée, ni par l'emmagasiner du miel, qui se fait dans des hausses au-dessus du nid à couvain. Les butineuses peuvent même aller de la porte d'entrée au grenier sans passer par les appartements de la reine. Le nid à couvain, qui est par ailleurs largement aéré, n'est point ainsi surchauffé par le va-et-vient des abeilles, ce qui, on le sait, est une des causes de l'essaimage au moment des chaleurs de l'été. Dans le cas où j'aurais une reine exceptionnellement féconde, je puis abandonner à la ponte une hausse d'environ 15 litres. Toutes ces dispositions sont suffisantes pour prévenir l'essaimage dans le plus grand nombre des cas. Néanmoins la tôle perforée me rend un immense service en me laissant ma

liberté au moment de l'essaimage et en remédiant à l'instinct essaimieux des Italiennes et surtout des Carnioliennes.

Un jour, j'étais appelé auprès d'un malade. En ce moment sortirent deux énormes essaims qui n'avaient pas eu la politesse de s'annoncer d'avance. Je ne sais si c'est par esprit de contrariété, mais j'ai remarqué que mes abeilles choisissaient pour prendre la clef des champs, soit le coup de midi, soit le moment d'un office, soit un jour de voyage, ces dames, n'aimant que les beaux jours, deviennent ainsi fort gênantes pour les soldats du Pape, qui passent pour ne voyager que par le beau temps. Donc, le jour susdit, un essaim de Carnioliennes part le premier et va se loger au haut d'un pommier, dans un champ de blé voisin. Sort ensuite un essaim d'Italiennes pures. Je tenais beaucoup à la reine qui était de qualité exceptionnelle; trop lourde ou déjà trop âgée, elle tomba devant le rucher et fut perdue. Les Italiennes allèrent rejoindre les Carnioliennes au haut du pommier, où elles formèrent un instant une grappe monstrueuse, puis elles partirent sans plus jamais donner de leurs nouvelles. Un bonhomme qui s'était mis à leur poursuite, par dévouement pour moi, n'attrapa qu'une fluxion de poitrine. Certes voilà des inconvénients plus graves que ceux de la tôle perforée.

Si, malgré toutes les précautions, un essaim part et rentre, il est rare qu'on ne le remarque pas. Qui empêche dès lors, le soir ou le lendemain, de faire un essaim artificiel. En supposant que la reine meure de sa belle mort ou de mort violente, elle sera remplacée par une fille née dans toutes les conditions voulues pour être bonne; on l'entendra chanter, car il n'y a guère d'apiculteurs qui ne visitent assez souvent leurs ruches pour constater ces incidents. Il n'y aura qu'à ouvrir la porte à deux battants à la jeune Majesté pour son vol de fécondation, en prenant d'autre part les précautions connues pour éviter un essaim primaire de chant. Les bourdons retenus captifs dans le nid à couvain pourront de même être lâchés de temps en temps, en leur souhaitant bon voyage.

2° La seconde objection est la diminution des populations en vue de la campagne suivante. Dans les pays de seconde miellée, il y a intérêt à entretenir la ponte pendant la première; mais dans notre région, à partir de juillet, les colonies nombreuses sont des bouches à nourrir. Une seule reine placée dans les conditions indiquées plus haut produira plus du double de couvain que les reines auxquelles les abeilles disputent la place pour loger leur miel. Le dédoublement des ruches se faisant en juillet, la colonie qui reste sur place aura largement de population; l'autre, formée avec une reine jeune ou reposée et avec les

vieilles abeilles qui avaient l'habitude d'entrer par la portière de ce côté, aura bien le temps de se repeupler en août et septembre. On sait que les bonnes populations de printemps sont faites des abeilles nées à cette époque, et non avec les butineuses usées par les courses de l'été. L'an dernier, comme je l'indique dans le numéro de janvier, j'ai fait une ruche monstre, composée de trois ruches doubles superposées. La reine a péri vers la fin de la récolte. La ponte a donc été interrompue. Après la récolte, j'ai formé cinq colonies avec cinq filles de la défunte et j'ai aujourd'hui, 13 avril, cinq excellentes pondeuses avec bonnes populations.

M. Dadant doute que le procédé décrit par moi puisse devenir d'une pratique générale. Je suis de son avis. Mais je trouve que l'on cherche peut-être trop à faire de l'apiculture vulgaire pour des esprits vulgaires, qui ne savent, ni ne veulent rien apprendre. Mieux vaut étudier et écrire pour les gens intelligents et progressistes; or, il n'y a que de ceux-là dans les sociétés d'apiculture, si j'en juge par la nôtre.

Je ne veux du reste me donner comme inventeur ni de ruche ni de méthode. J'étudie, j'observe, je fais part de mes expériences, avec le désir de les voir compléter ou corriger par d'autres. Parce qu'on aura une bonne idée venant de soi, ou d'ailleurs, et qu'on l'aura faite sienne, ne serait-ce pas de l'étroitesse et de l'amour-propre mal placé que de ne pas vouloir reconnaître et accepter une pensée meilleure? Il y a longtemps que le doublement des souches d'essaims a été recommandé et pratiqué avec avantage par les apiculteurs ayant la ruche à hausses. L'idée du doublement, non pas des colonies mais des ruches, a été développée par M. Zwilling, dans une conférence faite le 24 septembre 1888, à la 15^{me} assemblée générale des apiculteurs d'Alsace-Lorraine. On peut lire son rapport dans les numéros de janvier et de février de son bulletin. (1)

J'ai étudié beaucoup, en particulier la question des ruches; je trouve, comme M. Dadant et M. Bertrand, qu'on se demande trop ce qu'elles coûtent et pas assez ce qu'elles valent. Je préfère une ruche compliquée dans la fabrication, mais simplifiant les opérations, à une ruche simple à fabriquer, mais obligeant à des complications dans la manœuvre, parce qu'elle ne se prêtera pas à toutes les manipulations. La fabrication ne se fait qu'une fois, tandis que les manipulations revien-

(1) Il s'agit d'une méthode qui a été déjà tentée en Autriche pour la prévention de l'essaimage: le magasin à miel est placé sous le corps de ruche (ou, dans les ruches horizontales, entre le nid à couvain et l'entrée) et en est séparé par une cloison perforée interceptant la reine — et les mâles, auxquels il faut de temps en temps donner la volée.

nent chaque année et plusieurs fois l'an, et le temps aussi vaut de l'argent. Plus d'une fois, j'ai vu des apiculteurs trouver très simples quand ils les avaient sous les yeux, des choses qu'ils avaient crues compliquées quand ils en lisaient la description. De fait, il y a de ces choses qui sont plus longues à décrire qu'à faire.

Ce printemps, je viens de constater un des avantages des ruches jumelles où les colonies étaient groupées de chaque côté de la cloison médiane. Par un oubli de ma part, la portière de l'une d'elles avait laissé accès aux souris, qui avaient dévoré une partie des rayons et un très grand nombre d'abeilles. Le groupe restant était logé sur les deux rayons voisins de la cloison et il y avait du couvain. Cette ruche, étant isolée, aurait péri indubitablement. J'ai mis jusqu'à quatre nucléus dans une seule ruche double, partagée en quatre compartiments. Les colonies sont aujourd'hui en très bon état.

J.-B. VOIRNOT.

Bona juxtà malis, mala juxtà bonis.

LA RÉCOLTE DE 1888

MIEL DE POMMIER ET DE POIRIER. NOURRISSEMENT STIMULANT.
ROLE FÉCONDATEUR DES ABEILLES, ETC.

Mon cher Monsieur,

Malgré toutes ses intempéries, l'année 1888 m'a donné une récolte très satisfaisante.

L'orientation de la vallée de l'Arve, qui nous préserve des vents du nord, l'humidité des nuits d'été, et l'abondance des prairies en sont les principales causes.

J'ai supprimé le nourrissage stimulant du printemps, en 1888; et volontairement, pour compléter l'expérience involontaire de l'année 1887; et pas plus qu'en 1887, je n'ai eu, en 1888, à souffrir de l'abandon de cette pratique. Cela ne veut nullement dire que je n'en sois pas partisan. Je crois même que dans la plupart des contrées, notamment dans les régions où les arbres à floraisons précoces du printemps : bouleaux, saules-marsaults et autres essences, n'existent pas en abondance à proximité du rucher, ou bien où ces arbres ne donnent pas de miellées par suite des vents froids du nord, si ces vents y dominant, il devient nécessaire de stimuler les abeilles par un des procédés que vous indiquez dans votre *Conduite du Rucher*.

L'expérience de 1889 me dira si j'ai tort ou raison en renonçant définitivement au nourrissage stimulant, dans les conditions spéciales et un peu exceptionnelles de climat et de température où se trouve mon rucher. Mais je dois vous dire que ma conviction est à peu près faite.

L'année 1888 a été chez nous absolument remarquable par la floraison

des arbres fruitiers et par l'abondance de pommes et de poires, qui a permis de faire une récolte de cidre presque fabuleuse dans l'arrondissement de Bonneville; les pommiers ont donné une quantité considérable de miel, d'un miel très fin comme pâte et excellent comme goût et, chose très curieuse, je n'ai jamais pu voir une abeille butiner sur la fleur des poiriers, qui étaient aussi blancs que les pommiers étaient roses. — Jamais je n'ai vu ici de miellée de poirier; je sais pourtant que, dans d'autres parties du département de la Haute-Savoie et dans la Suisse Romande, le poirier donne un nectar abondant et un miel d'une odeur fade et peu agréable comme celui de la fleur du châtaignier.

On peut se rendre compte de la différence du miel de pommier et de celui de poirier, en comparant le parfum des fleurs de ces deux arbres, dont les premiers ont un arôme très fin et très délicat et les seconds un parfum faible, mais peu attrayant.

L'hiver 1888-89 a été sec dans sa première partie, mais il empiète sur le printemps; mes abeilles sont sorties trois ou quatre fois ce mois-ci; je n'ai perdu aucune ruchée, mais je m'abstiens de les visiter tant qu'il ne fera pas meilleur et je trouve que rien ne presse. Ce que je considère comme très important pour la bonne santé du premier couvain, c'est la distribution d'eau salée dans des assiettes à portée des ruches; je la fais chaque année et bien que j'aie des ruisseaux tout près de mon jardin.

On s'occupe beaucoup depuis quelque temps du rôle fécondateur des abeilles pour les fleurs, et on veut même que ce rôle existe pour le blé et pour la vigne. C'est trop généraliser; pour ces deux dernières cultures, je crois que l'on fait une erreur absolue. Jamais à ma connaissance et à celle de mes amis, on n'a vu une abeille butiner sur la fleur du raisin, ou sur celle du blé; les graminées ne sont jamais visitées par les abeilles (1). J'ai vu deux ou trois fois des abeilles sur le blé, mais c'était pour lécher sur la tige une miellée survenue accidentellement et non pour récolter du miel ou du pollen sur la fleur.

Bonneville (H^{te}-Savoie), 20 mars 1889.

F. MOREL FRÉDEL.

NOURRISSEMENT AU LAIT ET RÉCOLTE DE 1887 ET 1888

Je vous ai écrit au printemps de 1887 sur le nourrissement au lait (5 parties sucre blanc, 4 lait et 2 eau, bouillir 2 minutes), dont je m'étais servi pendant un mois, avant l'apparition des fleurs de prairie donnant le premier pollen (voir *Revue* de juin 1887), et je désire vous faire savoir le résultat que j'obtins pendant l'été suivant, et que j'attribue en partie au nourrissement hâtif. L'été de 1887 fut trop sec et les autres apiculteurs d'ici ne firent qu'une petite récolte. J'avais nourri vingt-neuf colonies sur trente, du 18 février au 18 mars, avec le sirop au lait. A cette dernière date,

(1) Le maïs fait exception.

Réd.

j'ai commencé à nourrir la trentième (n° 11) en même temps que j'ai cessé de nourrir les autres au lait, et entrepris sur toute la ligne le nourrissage au sirop de sucre seulement. C'est à l'époque de l'apparition des premières fleurs à pollen des champs que je commence le nourrissage stimulant au sirop de sucre chaque année, en le continuant jusqu'à ce que les abeilles puissent butiner suffisamment sur les arbres fruitiers pour leur entretien. Les ruches étaient comme suit : six à hausses à rayons fixes, seize à cadres mobiles pour obtenir du miel extrait, et les huit autres, qui étaient également à cadres, étaient employées une partie à l'élevage des reines et à la production d'essaims, et l'autre à la production de miel en sections. Vous savez que mes cadres sont petits (n'ayant que 14 cm. de haut par 35 cm. de long, hors d'œuvre).

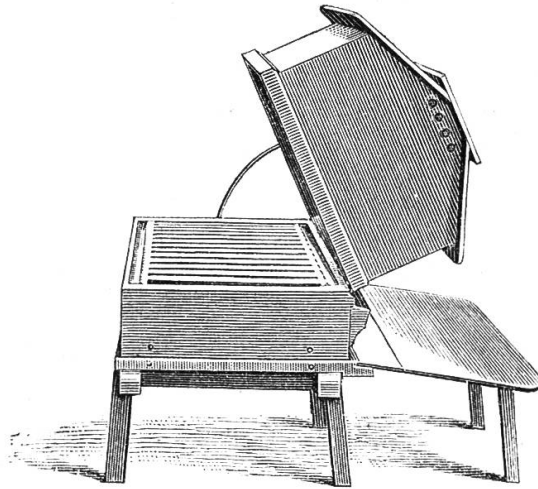


Fig. 2. Ruche Broughton-Carr. (1)

Des seize ruches à cadres pour obtenir du miel extrait, le rendement fut de 500 kilog. pour 497 cadres passés à l'extracteur, donc une moyenne de 31 kilog. environ par ruche ou d'un kilog. par cadre. La sécheresse prolongée fit que plusieurs des cadres n'étaient pas bien remplis, notamment ceux des ruches hautes ; ceux des ruches longues, dont la moyenne du miel était plus rapprochée du nid à couvain, étaient plus lourds et bien mieux operculés ; l'entier du miel était bien mûr et de bonne conserve.

J'ai enlevé trois fois les hausses des six ruches à rayons fixes, le 28 juin, le 12 juillet et le 8 août ; le rendement fut de 120 kilog., une moyenne de 20 kilog. par ruche. Cela me prit tant de temps à enlever les hausses, à détacher les rayons, à les passer à l'extracteur et à les rattacher dans les hausses, puis à placer celles-ci de nouveau sur les ruches, sans parler du grand nombre de fois qu'il fallait laver mes mains, qui étaient constamment couvertes de miel pendant le maniement des rayons, que je dus dire adieu à ces excellentes ruches que j'avais chéries pendant plusieurs années, et je passai abeilles et rayons dans des ruches à cadres à la fin de l'été.

Dans le tableau qui suit, chacune des seize ruches à cadres est dénommée par son numéro respectif. La ruche n° 11 est celle qui n'avait pas reçu de

(1) C'est la ruche longue dont parle M. P. Bois.

sirop au lait; cette ruchée avait une excellente mère, née l'année précédente de très bonne provenance. A l'époque de commencer le nourrissage au sucre, vers le 18 mars, je transférai les neuf cadres qui étaient presque entièrement couverts d'abeilles, de cette ruche qui était à paroi simple (boîte à essaim) dans une ruche longue à parois doubles; la mère n'avait pas encore commencé sa ponte, ce qui n'était pas le cas pour aucune des autres ruches, qui avaient toutes du couvain.

NOMBRE DE CADRES EXTRAITS

Ruche. N°	21 juin.	4 juillet.	18 juillet.	3 août.	Total.	Naissance de la mère.	Provenance de la mère.	Ruche (1)
1	8	9	8	6	31	1885	Beauvoir noire	Carrée
6	4	6	8	4	22	1884	Langlois noire	Longue
9	6	8	8	6	28	1886	Dickson noire	Longue
11	2	6	6	4	18	1886	Langlois noire	Longue
19	4	8	8	5	25	1884	Langlois noire	Carrée
20	4	8	8	4	24	1883	Irénite noire	Longue
22	4	6	8	4	22	1884	Langlois noire	Longue
23	12	14	13	8	47	1886	Langlois noire	Carrée
24	8	12	10	8	38	1885	Langlois croisée	Longue
25	5	13	12	7	37	1886	Blanchepierre Italienne-croisée	Longue
26	8	8	8	5	29	1885	Blanchepierre Italienne-croisée	Carrée
27	8	8	9	5	30	1885	St-Laurens noire	Carrée
28	8	12	11	6	37	1885	Blanchepierre Italienne-croisée	Carrée
29	4	13	12	8	37	1885	Langlois noire	Longue
31	12	13	13	9	47	1885	Langlois noire	Longue
35	4	8	8	5	25	1884	Blanchepierre Italienne-croisée	Longue

Total 497

Moyenne des cadres pour chacune des cinq ruches ayant des mères de trois ans ou plus : $23 \frac{3}{5}$.

Moyenne des cadres pour chacune des sept mères de deux ans : $35 \frac{4}{7}$.

Moyenne des cadres pour chacune des trois mères d'un an : $37 \frac{1}{3}$.

Je n'ai pas compris la ruche n° 11 en prenant la moyenne pour les mères d'un an, cette ruche n'ayant pas reçu le même traitement que les autres.

Moyenne pour neuf ruches plus longues que hautes : $31 \frac{1}{9}$.

Moyenne pour six ruches plus hautes que longues : $33 \frac{1}{6}$.

Il est à remarquer dans le tableau ci-dessus que les mères ont à peu près la même valeur pour chacune des deux années qui suit celle de leur naissance; elles ont en moyenne beaucoup moins de valeur la troisième année. Dans mon rucher, où je donne toute l'extension possible à la ponte des mères chaque saison, elles sont invariablement remplacées naturelle-

(1) Les ruches longues sont à deux étages de cadres seulement; les carrées à plusieurs étages.

ment la quatrième année. Elles développent à peu près une colonie de force égale, que leur ruche soit plus haute que longue ou plus longue que haute.

L'année 1888 a commencé et continué avec un temps si mauvais que je n'ai pas pu me servir du sirop au lait; sur quarante ruches le rendement total pour l'année a été d'environ 300 kilog. de miel extrait et miel en sections. Enfin j'ai des jeunes mères élevées dans de bonnes conditions et sous l'influence de l'essaimage dans 24 ruches, sans compter quelques-unes de plus qui ont pu être élevées à mon insu.

Après avoir fait l'essai du sirop au lait, je dois dire que la farine de lentilles lui est préférable (présentée sèche) sous bien des rapports.

La mauvaise saison de 1888 m'a appris plusieurs choses et je suis loin de la tenir pour saison perdue.

Jersey.

PIERRE BOIS.

ABEILLES DU JURA SUISSE ET ABEILLES ITALIENNES ACCLIMATÉES

J. HUBELI, apiculteur, à AARBURG, Argovie.

Race pure	<i>Avril</i>		<i>Mai</i>		<i>Juin</i>		<i>Juillet</i>		<i>Août</i>	
	20 au 30.	1 au 15.	16 au 31.	1 au 15.	16 au 30.	1 au 15.	16 au 31.	1 au 15.	16 au 31.	
Mère fécondée, fr.	8.—	7.50	7.50	7.—	6.50	6.—	5.50	5.—	5.—	
Essaim de 1/2 k.	16.—	14.50	13.50	12.50	12.—	11.—	10.—	9.—	9.—	
Essaim de 1 k.	23.—	21.50	20.—	18.50	17.—	15.50	14.—	13.50	12.50	

Ruches originales à cadres au printemps, à fr. 29. Une mère morte en voyage et renvoyée de suite est remplacée par une autre gratis. Paiement contre remboursement. Transport à la charge du destinataire.

Miel des Alpes, pur, d'abeilles, Lavanchy, Cannes.

RAYONS GAUFRÉS DE ROBERT DENIS

à VENDHUILLE, par le Catelet (Aisne, France).

Premier prix à l'Exposition Internationale à Bruxelles 1888.

Par 20 k. à fr. 4.60 le k.; pour plus petites quantités, voir le numéro de janvier.
Paiement anticipé.

Laine et charpie de bois Epicea.

C'est la meilleure matière pour le **garnissage des ruches**, l'emballage, l'étagère, la clarification et la filtration des liquides, la confection de matelas, sacs et ceintures hygiéniques, bourrelets de portes. Légèreté, propreté, élasticité, économie. Balles de 5 k., fr. 2; 10 k., fr. 4; 20 k., fr. 8; 50 k., fr. 15. Expédition sous rembours. Francis Clavel fils, comm. en marchandises, 4, rue du Midi, Lausanne.

WOIBLET, à St-Aubin, Neuchâtel (Suisse).

Eperon pour fixer les feuilles gaufrées dans les cadres tendus de fils, tout collage est supprimé, fr. 2.25.

Petit levier pour décoller et soulever les cadres sans secousse, fr. 1.

Envoi en Suisse, contre remboursement; pour l'étranger, à réception d'un mandat postal augmenté de 10 centimes sur les prix ci-dessus.

INSTRUMENTS DIVERS POUR APICULTEURS

Chevalets à désoperculer, perfectionnés. Pour tous genre de cadres. Se placent sur la table pour désoperculer dans le couloir, ou à terre, dans un récipient quelconque. Les cadres sont ajustés tels que dans la ruche. Inclinaison à volonté. Prix fr. 7.

Lève-cadres (modèle Fusay), fr. 4 au lieu de fr. 4.50.

Soufflets enfumoirs (modèle Fusay), fr. 4 au lieu de fr. 5.

Extracteurs à engrenage vertical, et robinet à clapet, cage avec vis de rappel, pour la tension de la toile métallique.

En forte tôle étamée, pour tous genres de cadres, fr. 80.

Feuilles gaufrées en cire d'abeilles, parfaitement pure.

Fondation épaisse pour miel à extraire, prix: de 1 à 10 k. fr. 5; de 10 à 20 fr. 4.95; de 20 à 30 fr. 4.90; de 30 à 40 fr. 4.85; de 40 à 50 fr. 4.75; de 50 à 100 fr. 4.50.

Fondation mince pour sections: le kilog. fr. 6.50.

Marmite pour fondre la cire bien épurée, la pièce fr. 6.

Catalogue illustré à disposition.

Industrie Américaine

13, RUE DU STAND, GENÈVE

Etablissement d'apiculture de Emile Palice.

Médaille d'or et diplôme d'honneur.

Ruches Dadant, Cowan, Layens, système Abbé Sagot.

Instruments divers d'apiculture: extracteurs en fer ou en bois, voiles, couteaux à désoperculer, sections américaines d'une seule pièce, caisses à sections, boîtes en carton pour envelopper les sections, avec chromos représentant la ruche entourée d'abeilles et fleurs, boîtes en fer-blanc système anglais pour miel liquide, etc., etc.

Enfumoir américain se manipulant d'une main et donnant de la fumée froide, prix fr. 4.

Cire gaufrée, en belle cire jaune garantie pure cire d'abeilles, 8 à 9 feuilles au kilog., pour cadres Layens et Dadant, le kilo fr. 4.50; au-dessus de 5 k. fr. 4.25; au-dessus de 10 k. fr. 4. Cire mince pour sections et magasin à miel, depuis fr. 5.50 le kilog. Echantillon franco sur demande.

Pour tout autre article, envoi du prix-courant franco sur demande.

Adresse: par Neuvy-Pailloux (Indre), France.

LIBRAIRIE H. GEORG, A GENEVE

ASSORTIMENT D'OUVRAGES COURANTS SUR L'APICULTURE

Se charge de procurer tous les livres anciens ou modernes, en français, allemand, anglais ou italien.

Etablissement apicole de C. Bianconcini & C^o

BOLOGNE (Italie).

	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Oct.	
Mères pures et fécondées.	fr. 8	7.50	7	6	5.50	4.50	4	} Francs en or.
Essaims de 1 kilog.	fr. 21	20	19	18	16	11	10	

Paiement anticipé. La mère morte en voyage sera remplacée par une vivante, si elle est renvoyée dans une lettre. Expéditions très soignées, franco par la poste.